

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 4 NOVEMBRE 2019

Présents convoqués: Chrystelle Pédeboy, Christelle Petit, Emmanuel Gagetta, Damien Mazzonetto, parents délégués titulaires ; Odile Budin, Isabelle Giroire, Nadine Rouquette, Audrey Tajan, Philippe Gay, enseignants ; Pierre Espiet, maire de Castéra .

Présents invités : Aurélie Bergamo, Angélique Laverny, parents suppléants ; Luc Sauvan, maire de Bonas ; Florent Cugini, représentant la communauté d'agglomération.

Excusés : Marcel Courtiol, DDEN ; Pierre Agras, adjoint au maire.

Elections des délégués de parents

Le président annonce les résultats du scrutin du 11 octobre :
151 inscrits – 76 votants (50,33%) - 2 bulletins blancs ou nuls – 74 suffrage exprimés.

La liste unique de candidats a été élue.

Le conseil d'école félicite les élus et les remercie pour leur engagement.

Effectifs 2019

Le directeur annonce les effectifs et leur répartition à la rentrée 2019 :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Nadine Rouquette	2	10	17							29
Philippe Gay - Leslie Nadalutti				6	16					22
Odile Budin						16				16
Isabelle Giroire							11	7		18
Audrey Tajan								4	15	19
TOTAL	2	10	17	6	16	16	18	11	19	104

Règlement intérieur

Cette année, l'obligation scolaire étant passée de 6 à 3 ans le conseil d'école propose de modifier le deuxième paragraphe du règlement intérieur de l'école en ces termes :

« A l'école maternelle, une fréquentation régulière est recommandée. Cette fréquentation devient obligatoire à partir de la petite section. »

Le règlement intérieur est validé à l'unanimité.

Bilan financier de la coopérative scolaire

Le mandataire de la coopérative scolaire fait le compte-rendu financier de la coopérative au titre de l'année scolaire 2018 - 2019:

COMPTE DE FONCTIONNEMENT GENERAL			
CHARGES		PRODUITS	
Charges des activités éducatives	4099,29	Subventions de l'État et des collectivités locales	3670,00
Achats de produits pour cession	1958,60	Ventes de produits pour cession	2850,00
Cotisations versées à l'OCCE	241,29	Participation volontaire des familles	2470,00
Achats de biens durables	86,94		
Autres charges courantes	77,94		
Charges exceptionnelles	5,00		
Total des charges	6469,06	Total des produits	8990,00
BILAN SIMPLIFIE			
ACTIF		PASSIF	
Banque postale	5208,69	Report au 01/09/2018	2786,80
Caisse	99,05	Résultat de l'année	2520,94
Total de l'actif	5307,74	Total du passif	5307,74
DETAIL DES SUBVENTIONS ENREGISTREES			
Mairie de Castéra		2800,00	
Mairie d'Ayguetinte		400,00	
Mairie de Cézán		200,00	
Mairie de Bonas		70,00	
Total		3670,00	

Le budget, faisant apparaître un solde créditeur de 2520,90 €, est approuvé à l'unanimité.

Projets pédagogiques de l'année

- Cinéma : trois sorties sont prévues pour les cycle 2 et 3. Deux sorties pour les cycle 1.
- Théâtre Jeune Public : toutes les classes sont inscrites et ont été retenues pour un spectacle.
- 11 octobre 2019 : deux exercices de type attentat intrusion ont été exécutés. Une évacuation des enfants de l'école vers un lieu sécurisé sur le site maternelle et un confinement dans un lieu sécurisé de l'école pour les enfants du site élémentaire.
- 11 novembre : l'école participera à la cérémonie au monument aux morts.
- 14 novembre : les élèves du CM1 et CM2 participeront au cross du collège Saint Exupéry à Condom.
- du 27 au 30 avril 2020 : les élèves du CE2 CM1 CM2 participeront à une classe transplantée à Cadouin, dans le Périgord.
- 8 mai : participation à la cérémonie au monuments aux morts.
- 28 mai : vernissage de l'exposition des enfants de l'école à la mairie.
- 4 et 5 juin : les élèves de GS CP CE1 participeront à une classe transplantée à Tarascon sur Ariège.
- Une sortie d'une journée aux grottes de Gargas est envisagée pour les élèves de TPS PS MS.
- 27 juin : fête de l'école.
- Il reste à organiser les 10 séances de piscine pour les CP

Suivi du projet d'école

Le contenu du projet d'école, présenté et validé lors du dernier conseil d'école, a été rappelé aux nouveaux membres.

Le directeur précise qu'un rapprochement avec les animateurs de l'ALAE a été fait autour des axes du projet avec, en particulier, une participation active des enfants fréquentant le centre de loisirs.

Questions diverses

Deux questions étaient adressées à la communauté d'agglomération qui a la compétence du périscolaire :

La première concernait les dossiers d'inscription à remplir par les parents inscrivant leurs enfants en cours d'année. Afin de coordonner les actions, l'école ou la mairie se proposent de remettre un dossier aux familles en

même temps qu'elles procèdent à l'inscription à l'école.

La seconde concernait les enfants dont les parents ont des difficultés pour être présents à la sortie de l'école le mercredi à midi. Florent Cugini a assuré que l'ALAE prenait en charge gratuitement ces enfants jusqu'à midi et demi. Par contre, à partir du moment où un enfant mange à la cantine, l'après midi entière est facturée à la famille.